



REVUE DE PRESSE*

DU VENDREDI 18 JUILLET 2025

* Tous les articles sont issus du journal *Le Progrès* sauf lorsque le nom d'un journal ou d'une revue est indiqué expressément

Lyon

La suppression du stationnement rue de Bonnel exaspère riverains et commerçants

La rue de Bonnel (3e), qualifiée d'« autoroute urbaine » avec ses quatre voies de circulation, était pointée du doigt en 2019 par les riverains qui demandaient alors aux candidats aux élections métropolitaines de prendre des mesures pour limiter le nombre de voitures. Aujourd'hui, c'est l'aménagement de la Voie Lyonnaise II avec une seule voie réservée aux autos et la suppression de places pour se garer qui est au cœur des préoccupations des commerçants et des habitants. Mais pour la Métropole, la situation du stationnement « est très bonne ».

Une soixantaine de places de stationnement côté nord (à gauche) de la rue de Bonnel et une vingtaine réservée aux livraisons, du même côté. C'est notre décompte réalisé à partir des images capturées en mai dernier par la caméra de Street View, depuis le quai Augagneur où elle débute, jusqu'aux Halles Bocuse, en sens unique.

Quelques semaines plus tard, le constat sur place est sans appel : les emplacements pour se garer et ceux réservés à la livraison ont complètement disparu de ce côté-ci de la rue Bonnel avec les travaux de la Voie Lyonnaise II, une piste cyclable qui reliera Craponne à Chassieu en passant par la Presqu'île. La Métropole de Lyon pilote cet ouvrage et indique dans sa communication et sa signalétique, que le stationnement côté sud sera maintenu (à droite de la rue de Bonnel). Mais à hauteur du square Delestraint, la dizaine de places supprimées, justement côté sud, prouve le contraire. Idem cours de la Liberté à l'angle de la rue de Bonnel, où une vingtaine de stationnements en épi qui longe le square ont laissé place à des travaux.

Un chantier qui a pris du retard

Le chantier a été lancé il y a un an avec la rénovation des réseaux. À terme, le projet prévoit un trottoir élargi, une piste cyclable bidirectionnelle, 37 arbres plantés et 800 m² de bandes végétales. Ainsi qu'une voie bus et une de circulation. Mais l'agacement des riverains



Jonathan Porte, le patron du café-restaurant Bazar : « Les travaux durent depuis un an, ça commence à être vraiment long ». Photo Régis Barnes



L'enjeu majeur du chantier est la création de la Voie Lyonnaise II. Photo Régis Barnes



Un cadre pas forcément engageant pour les clients des commerces. Photo Régis Barnes

monte au fil de l'avancée des travaux qui ont pris du retard, la livraison était prévue fin juin.

Des commerçants à la peine

Des riverains qui pointaient récemment du doigt dans nos colonnes, des travaux de nuit qui durent plus longtemps que prévu et l'installation « surprise » d'un arrêt de bus, celui du C18, à hauteur du numéro 20. Lui aussi fait disparaître des stationnements côté sud. Aujourd'hui, ils s'inquiètent de ne plus pouvoir se garer en bas de chez eux, alors que l'on

« paye 45 euros par an en tarif résident », ironise une habitante.

Du côté des commerçants, c'est aussi la soupe à la grimace. Jonathan Porte, le patron du bar-restaurant Bazar, à l'angle de la rue Pierre-Corneille, soupire : « Ça fait un an que les travaux durent avec des conséquences sur mon chiffre d'affaires et j'ai des salariés à payer. Plus de 60 % de ma clientèle sont des avocats et des professions libérales, le resto reste un plaisir et tout ce chantier n'incite pas à venir chez moi. Esthétiquement, ça va mieux maintenant mais ici, il y avait des trous et des barrières pen-

dant des mois. » Même son de cloche dans les commerces avoisinants, sur cette portion de rue très impactée (lire par ailleurs).

Pour la Métropole, « le stationnement est excédentaire »

Contactée par *Le Progrès*, la Métropole indique que « 53 places sont conservées tandis que les places de livraison passent de 4 à 6 places sur l'ensemble de la rue ». Pas vraiment raccord avec notre comptage. Au global sur le quartier, la situation du stationnement est très bonne, voire excédentaire, avec plu-

► Réaction

« C'est très compliqué pour ma clientèle et les livreurs »



Photo Régis Barnes

Cécile Janody, responsable d'un centre capillaire rue de Bonnel depuis 2008

« La suppression des places de stationnement devant nos commerces est un gros problème. J'étais livré tous les jours, j'ai été obligé de réduire à deux fois par semaine. Et comme il n'y a plus qu'une seule voie de circulation, les livreurs ne peuvent pas se mettre en double file. J'ai une patientèle de gens malades qui viennent en taxi et en VSL ou de personnes âgées qui ont du mal à se déplacer, c'est devenu très compliqué. Quand le trottoir a été cassé, je n'ai même pas été prévenue, j'ai dû annuler deux jours de rendez-vous la semaine dernière. La fréquentation est en baisse et on ne m'a toujours pas installé de tapis devant chez moi pour faciliter la circulation des piétons. »

sieurs parkings publics, l'abonnement résidentiel pour le stationnement sur voirie, et de nombreux logements et bâtiments disposant d'espaces de stationnement », estime le Grand Lyon.

Paradoxe de cette situation, en 2019, les riverains qualifiaient la rue de Bonnel d'« autoroute urbaine » avec ses quatre voies de circulation. Et réclamaient en urgence, pétition en ligne à l'appui, une réduction de la circulation en demandant aux candidats qui se présentaient aux élections métropolitaines de s'engager sur ce point.

• Régis Barnes

20

Actu Ailleurs dans le Rhône

Lundi 14 juillet 2025

Tassin-la-Demi-Lune/Ecully

Pourquoi le boulevard du Valvert sera à sens unique jusqu'au 12 septembre

Profitant de la période estivale la Métropole de Lyon va continuer l'aménagement de la voie lyonnaise numéro 8 vers le Valvert, « carrefour de plusieurs axes stratégiques ». Conséquence: la fermeture des accès à l'autoroute et au tunnel TEO et une déviation par Tassin promettent de nouveaux embouteillages.

Vous avez aimé la première phase des travaux et les embouteillages vers le rond-point de Botanic, vous allez adorer la deuxième phase et la mise en sens unique du Valvert en direction de Charbonnières à partir du 15 juillet et jusqu'au 12 septembre. D'ailleurs en cette fin de semaine tous les panneaux de déviation sont déjà en place afin de prévenir les usagers.

Précisément il ne sera plus possible de rejoindre TEO ou



Plusieurs panneaux de déviation ont été mis en place. Photo C. Desmarests

l'autoroute en passant par le Valvert, la Métropole annonce avoir « mis en place un dispositif exceptionnel : les usagers sont invités à suivre la déviation mise en place par Tassin (route

de Paris-avenue de la République-Horloge-avenue Victor-Hugo-Porte de Valvert) ».

Elle précise bien que « l'accès à la clinique du Val d'Ouest sera toujours possible par le chemin de la Vernique ». Pour limiter le plus possible l'impact de ces mesures la vitesse sera limitée à 30 km/h sur les zones de chantier et, en accord avec la mairie de Tassin, le couloir de bus situé avenue de la République à Tassin sera ouvert à la circulation générale.

Alerte sur la rentrée

Il s'agit toujours de l'aménagement de la voie lyonnaise numéro 8, cette fois-ci les travaux concernent le secteur entre la route de Paris et l'avenue Barthélémy Béyer dans le 5^e arrondissement de Lyon, comprenant le boulevard du Valvert. Ils seront réalisés en différentes actions jusqu'en mars 2026.

Consciente que « le boulevard du Valvert est situé au carrefour de plusieurs axes stratégiques pour la desserte locale et l'accès à la M6 » la Métropole annonce « avoir fait le choix de programmer cette phase pendant la période estivale car les flux de circulation sont forte ment réduits ». Certes... Mais quid de la période 25 aout-12 septembre où les vacanciers sont de retour et où la rentrée se profile ?

En insistant sur le conditionnel la métropole espère finir plus tôt : « Notre objectif est de pouvoir terminer les travaux à la fin août, nous allons optimiser au mieux pour ne pas intervenir ou le moins possible en septembre, sous réserve que les conditions techniques le permettent ». Les usagers n'ont plus qu'à prendre leur mal en patience et à croiser les doigts.

• **De notre correspondante**
Coralie Desmarests

Le projet suscite l'opposition de la Ville

Voici ce que la mairie de Tassin publie sur Facebook le 10 juillet faisant part de son opposition aux voies lyonnaises : « Ce projet métropolitain de réseau, pour lequel des travaux de voirie auront lieu au moins jusqu'en mars 2026, suscite l'opposition de la ville de Tassin depuis plusieurs années, en raison de l'aggravation des problématiques de circulation et de sécurité routière qu'il entraîne, pour des chantiers qui visent, pour beaucoup, à réaménager des infrastructures cyclables déjà existantes, alors même que d'autres zones de la commune en sont au contraire totalement dépourvues ».

Lyon 5^e

Voie lyonnaise 8 : le boulevard de Valvert en sens unique, dès ce mardi

Pour cette Voie lyonnaise 8 qui reliera La Tour-de-Salvagny à Saint-Priest à l'horizon 2030, les travaux sont nombreux dans la Métropole et provoquent le courroux des automobilistes de l'Ouest à l'Est. Le chantier aborde une nouvelle étape qui nécessite la mise en sens unique du boulevard de Valvert du 15 juillet au 17 septembre. Les sorties autoroute et périph' sont maintenues.

Dans le cadre de l'aménagement de la Voie Lyonnaise 8, qui reliera la Tour-de-Salvagny à Saint-Priest à l'horizon 2030, les travaux concernent bien des secteurs de l'agglomération, d'Ouest en Est.

Alors qu'entre la Tour-de-Salvagny et Charbonnières, cinq kilomètres de cette voie cyclable bidirectionnelle ont déjà été réalisés, inaugurés et ouverts à la circulation, les travaux se situent désormais entre la route de Paris et l'avenue Barthélémy-Buyer, comprenant le boulevard de Valvert, et sont réalisés en différentes sections jusqu'à mars 2026.

● Un carrefour stratégique

Pour ce faire, le boulevard du Valvert, situé au carrefour de plusieurs axes stratégiques



Le chantier de la VLS sur le boulevard du Valvert (D342) provoque d'importants ralentissements, notamment en direction de Tassin. Photo Marien Trompette

pour la desserte locale et l'accès à la M6, sera donc mis en sens unique du 15 juillet au 12 septembre. Afin de limiter la gêne pour les usagers, qu'il s'agisse des actifs effectuant des trajets domicile-travail ou des patients de la clinique du Val d'Ouest, déjà bien malmenés jusqu'ici, la Métropole de Lyon a fait le choix de « programmer cette phase durant la période estivale, car les flux de circulation

sont fortement réduits », expliquent ses services.

● Par où passer ?

Il conviendra donc, dès mardi, de se reporter sur la M6 ou suivre la déviation mise en place par Tassin (avenue de Paris - avenue de la République-Horloge-avenue Victor Hugo - Porte de Valvert). Bonnes nouvelles : la sortie de la M6 et du boulevard périphérique via le

boulevard du Valvert est maintenue et l'accès à la clinique Val d'Ouest est toujours possible par le chemin de la Vernique (Ecully).

● Ouverture temporaire du couloir de bus à Tassin

Pour mémoire, sur les zones de chantier, la vitesse est limitée à 30 km/h. En outre, le bus situé sur l'avenue de la République à Tassin-la-Demi-Lune est

temporairement ouvert à la circulation générale.

● Anticiper ses voyages

Pendant toute la durée des travaux, la plateforme toodego.com/ permet d'informe sur les anomalies constatées. Enfin, le simulateur d'itinéraire de la métropole : mobilites.grandlyon.com pourra s'avérer utile pour anticiper ses voyages.

20

Actu Lyon

Mardi 15 juillet 2025

Lyon

Circulation réduite de trois à une voie rue de l'Université et quai Gailleton

De chaque côté du Rhône, à quelques centaines de mètres d'écart, les klaxons se font entendre rue de l'Université (Lyon 7^e) et quai Gailleton (Lyon 2^e). Trop de voitures pour des voies de circulation réduites. On vous dit ce qu'il se passe, et combien de temps cela risque de durer.

« Encore des voies supprimées pour les automobilistes ! C'est épaisant de voir ça partout à Lyon. Il y a des Lyonnais qui n'ont pas le choix et doivent prendre leur voiture ! Moi j'habite dans le 7^e mais comme je suis commercial, je me déplace en voiture dans tout le département. Imaginez les retards que j'emmagine ! » Ce conducteur s'insurge contre le passage, de trois à une voie, de la rue de l'Université. Ici le trafic se dégrade. Les voitures avancent pare-chocs contre pare-chocs. Les klaxons se font entendre. Les conducteurs affichent leur ras-le-bol.

« Nous, automobilistes, sommes les parias de la ville ! »

Même scenario côté quai du Dr. Gailleton. Il ne reste plus qu'une voie sur trois pour les voitures (sans compter la voie pour les taxis/deux roues motorisées). « Lyon n'est pas que pour les piétons et les cyclis-

tes... J'ai l'impression que nous, automobilistes, sommes les parias de la ville ! »

Si ces travaux, gérés par la Métropole, engendrent les mêmes désagréments pour les automobilistes, ils n'ont pas les mêmes finalités.

• Rue de l'Université : la Voie lyonnaise 8

Dans le 7^e, il s'agit toujours des travaux liés à la VL8, dont un premier tronçon a été inauguré le 28 avril entre La Tour-de-Salvagny, Dardilly et Charbonnières-les-Bains. Ainsi, rue de l'Université, dans le cadre de la pose des bordures, la circulation automobile est temporairement réduite à une seule voie. « Pour améliorer la fluidité au niveau du carrefour avec l'avenue Jean-Jaurès, l'entreprise en charge des travaux adaptera progressivement le marquage au sol. L'objectif est d'anticiper la réduction de chaussée en passant de trois voies à une seule, de manière progressive et sécurisée », expliquent les services de la Métropole. Ils recommandent d'ailleurs aux automobilistes souhaitant rejoindre la Presqu'île ou les axes M6/M7 d'emprunter les itinéraires de déviation mis en place, notamment via le cours Gambetta.

• Quai Gailleton : le projet Rive droite

De l'autre côté du pont, sur le



Les travaux liés à la Voie lyonnaise 8 se poursuivent rue de l'Université (Lyon 7^e). Les automobilistes n'ont qu'une seule voie de circulation. Photo Arnélia Simier

quai Gailleton, la tranchée centrale, creusée par RTE, le gestionnaire du réseau de transport d'électricité français, pour ces dévoiements de réseaux, fait aussi parler d'elle. Et les allégations vont bon train : « Il paraît qu'ils plantent des arbres à cet endroit-là. Et on nous oblige à circuler sur une seule voie au lieu de deux, puisque l'autre est réservée aux bus et aux taxis », déclarent deux riverains du quartier, agacés. Alors c'est vrai, mer-

credi dernier à 18 heures, mieux valait être à pied qu'en voiture. Mais la Métropole est formelle : « Nous ne plantons rien à cet endroit-là, ce sont les travaux des concessionnaires liés au projet Rive droite qui se poursuivent ».

« Plus personne ne peut se garer pour s'arrêter chez moi ! »

Ce projet, évoqué depuis 2023 par la Métropole, vise à transformer la rive droite du Rhône, en une grande « promenade jardin » et ce, sur 2,5 kilomètres. L'enquête publique court jusqu'au 16 juillet, mais on sait déjà que la Métropole évoque un démarrage plus tardif, qu'envisagé, de la première phase de travaux. Entre autres raisons, des entreprises « au taquet » qui ne sont pas forcément disponibles pour répondre à une consultation normalement programmée « à la fin de cette année », évoquait en juin dans les colonnes du *Progrès*, la vice-présidente Béatrice Vessiller.

Un soulagement pour ce bureau, inquiet, du quai Gailleton qui ne peut que constater avec dépit : « En ce moment plus personne ne peut se garer pour s'arrêter chez moi ! Je commence à en avoir assez ! »

• Christelle Lalanne et

Arnélia Simier



Aux heures de pointe, la jonction entre le pont de l'Université, le quai Gailleton et la place Gailleton se fait difficilement. Surtout depuis que le quai est passé à une voie de circulation sur environ 200 mètres. Photo Christelle Lalanne

6902-1



Depuis le début du mois et jusqu'au 8 août, le quai Gailleton, à hauteur du pont de l'Université n'a plus qu'une seule voie de circulation. La seconde est réservée aux bus et taxis. Photo Christelle Lalanne

Jeudi 17 juillet 2025

Actu Lyon | 19

Lyon 8^e

Rupture de canalisation : à Monplaisir, la détresse après l'inondation

Une semaine après l'inondation survenue à hauteur du gymnase Marcel-Dargent (Lyon 8^e), les riverains du cours Albert-Thomas sont à pied d'œuvre pour sauver ce qui peut encore l'être, et évacuer le reste. Rue Professeur Paul-Sisley notamment, des caves et garages ont été inondés. Voitures, bouteilles, photos... Les pertes matérielles sont difficiles à estimer. Des résidents éprouvés appellent à l'aide.

Mercredi 9 juillet, peu avant midi, la vie de dizaines d'habitants de Monplaisir a basculé lorsqu'un engin de chantier a arraché une canalisation dans l'emprise du gymnase Marcel-Dargent, provoquant une importante inondation. L'eau sous pression a rapidement envahi la chaussée du cours Albert-Thomas, et une partie des rues adjacentes.

Malgré une intervention rapide des sapeurs-pompiers, l'eau est rentrée dans plusieurs appartements en rez-de-chaussée. Des caves et garages souterrains ont été submergés : l'un d'eux au moins, rue Professeur Paul-Sisley, s'est retrouvé sous plus de 2,5 mètres d'eau. Si aucune victime n'est à déplorer, les dégâts matériels, eux, sont colossaux.

Depuis une semaine, c'est la galère

Une semaine après, des résidents s'activent pour sauver ce qui peut encore l'être, et évacuer le reste. Munis de gants, de bottes, de masques (contre la moisissure) et de lampes frontales, ils avancent sans grand espoir dans l'obscurité de locaux sinistrés. Voitures, bouteilles, photos... certains

ont tant perdu. Dans leur regard, on perçoit leur détresse. Leur colère aussi.

Robert et Alain sont sur le pont depuis samedi matin. « Les habitants débarrassent eux-mêmes. Vous trouvez ça normal ? Il n'y a personne pour nous filer un coup de main ! Depuis une semaine, c'est la galère. On n'a plus d'ascenseur, ni de ventilation, ni d'électricité dans les communs [...] Il reste encore de l'eau dans le garage. Tout ce qu'on entasse dehors, c'est foutu. »

L'appartement est insalubre, on loge chez mes parents

Plus loin, Nicolas, père de famille et mari, vide sa cave en silence, cramponné à sa brouette. « C'est une catastrophe. On était en vacances quand c'est arrivé. On est rentré en urgence, mais trop tard. On a trouvé l'appartement avec 10 cm d'eau. Les parquets ont gondolé, les murs commencent à moisir. C'est insalubre, inhabitable même... On a deux enfants. Là, on loge chez mes parents, mais on est très inquiets pour la suite. La rentrée scolaire va vite arriver. Il y a des craintes aussi sur la valeur de notre logement. »

● Rémi Liogier

Dans cette résidence de la rue Professeur Paul-Sisley, dont le garage a été inondé mercredi 9 juillet, la solidarité s'organise entre voisins pour compter les pertes matérielles et sauver ce qui peut encore l'être. Robert et Alain sont sur le pont. Photo Rémi Liogier

Jean-Philippe, lui, a « vu la vague arriver » sur son foyer. « Les parquets sont morts, mes deux voitures aussi. J'aurais pu descendre au sous-sol, essayer de les sortir en vitesse, mais j'ai préféré rester en vie. On ne sait pas quand on pourra à nouveau accéder au garage. Il va falloir tout refaire [...] On avait deux caves : tout ce qui est documents, électroménagers, appareils électroniques, a priori, c'est foutu. Les bouteilles de vin, on verra. Et puis, il y a les objets à valeur sentimentale, ceux qui ne se remboursent pas. »

● Rémi Liogier

Plusieurs appartements en rez-de-chaussée ont été inondés. Anna essaye de mettre un peu d'ordre. Photo Rémi Liogier



Robert a perdu sa voiture et sa moto, toutes deux submergées sous plus de deux mètres d'eau. Il fait partie des résidents qui s'activent depuis plusieurs jours. Photo Rémi Liogier



Muni de gants, de bottes, d'un masque et d'une lampe frontale, Nicolas évacue ses biens et constate les dégâts : « C'est une catastrophe ». Photo Rémi Liogier

L'Essentiel Lyon du 17/07/2025

1 - Les principaux chantiers de l'été



Les ouvriers profitent de la baisse du trafic pour accélérer les principaux chantiers (crédit : l'Essentiel Lyon).

Chaque été, les autorités lyonnaises profitent de la **baisse du trafic** pour transformer en profondeur les **infrastructures de transport**, les **axes de circulation** et les **espaces publics**. Tour d'horizon.

► ROUTES ET PISTES CYCLABLES

- À **Tassin** et dans le **5^e arrondissement**, le [boulevard Valvert](#) passe en **sens unique** (vers Charbonnières) dès aujourd'hui et jusqu'au **12 septembre**. Objectif : avancer sur la **Voie Lyonnaise n°8**, une piste cyclable sécurisée qui reliera à terme **La Tour-**

de-Salvagny à Saint-Priest.

- Dans le **3^e arrondissement**, la [rue Garibaldi](#) poursuit sa transformation. Le chantier entame désormais sa phase côté **ouest**, avec la création de **nouveaux trottoirs** et l'intégration des **Voies Lyonnaises n°7 et n°9**. Une **seule voie de circulation** reste ouverte, jusqu'à la fin des travaux prévue début 2026.
- Plus au sud, l'[échangeur](#) entre **Saint-Fons, Feyzin** et le **boulevard urbain sud** est totalement fermé tout l'été. Cette fermeture permet de réaménager le **boulevard Yves-Farge**. Voir notre [article dédié](#).

► PONTS ET TRANSPORTS EN COMMUN

- À **Tassin**, le [pont ferroviaire Eslette](#) est en cours de **démolition** et [reconstruction](#). Le trafic est **interrompu** entre les gares **Lyon Saint-Paul, Brignais** et **Charbonnières** jusqu'à fin août. Des **cars de substitution** assurent la liaison.
- À la frontière sud de la métropole, le [pont suspendu de Chasse-sur-Rhône](#), datant du **XIX^e siècle**, fait l'objet d'un chantier technique : **28 entretoises** en acier sont remplacées **à la main**, sans grue, avec une réouverture prévue à la rentrée.
- À **Villeurbanne**, le [pont du Roulet](#) est également fermé jusqu'au **29 août**. L'objectif : finaliser les aménagements pour le passage du **tramway T9**. Voir notre [article dédié](#).

► ESPACES PUBLICS

- À **Neuville-sur-Saône**, les [quais](#) sont en travaux jusqu'en **mars 2026** pour **renaturer les berges**, créer une **promenade piétonne**, une **piste cyclable** et un **couloir de bus**. Le **marché** et les **commerces** restent accessibles pendant toute la durée du chantier.
- Enfin, à **Villeurbanne**, le projet d'[extension du centre-ville](#) continue de prendre forme. Au programme d'ici à **2031** : plus de **1 800 logements**, une **nouvelle place végétalisée**, un **jardin public**, l'arrivée du **tram T6** et de la **Voie Lyonnaise n°4**.

Lyon 2^e

Le futur TEOL traversera la Saône : à la Confluence, le pont frôlera la capitainerie

C'est l'agence d'architectes OMA, basée à Rotterdam, qui réalisera le futur pont sur la Saône entre La Mulatière et la Confluence dans le cadre du projet de tram express de l'ouest lyonnais (TEOL) piloté par Sytral Mobilités. Pour y faire passer tramways, piétons et cyclistes, à l'horizon 2032.

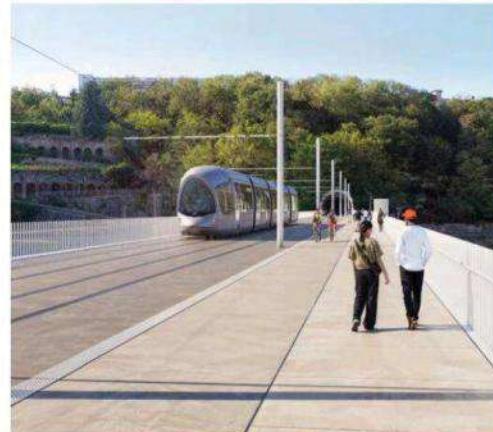
L'image, ou plutôt les images sont impressionnantes. À un point tel que dans les documents proposés par les architectes, on ne parle pas de passerelle mais d'un pont, le pont de Lyon, qui devrait être réalisé au-dessus de la Saône dans le cadre du projet TEOL (tram express de l'ouest lyonnais) piloté par Sytral Mobilités.

« Le tracé débouche à flanc de Balme »

Ce nouvel ouvrage partant de la colline à l'Ouest, venant se connecter sur les terres de la Confluence, serait donc conçu par OMA, agence basée à Rotterdam, qui dans un texte publié sur son site, dit avoir remporté le concours pour cette nouvelle construction. L'équipe de maîtrise d'œuvre est composée de Reinier de Graaf avec Gilles Guyot, associé et Anton Anikeev, architecte du projet.



Dans le cadre du futur tram express de l'ouest lyonnais (TEOL), un pont entre La Mulatière et la Confluence sera construit d'ici à 2032 pour enjamber la Saône. Photo © OMA Et HISM



Au moment même où les sondages géotechniques se poursuivent tout au long de cette future ligne de tramway, reliant à l'horizon 2032 Tassin-la-Demi-Lune au secteur de Montrochet, c'est un nouveau chapitre de ce projet qui s'ouvre et non des moindres. Le passage est en effet délicat et même redouté par certains. Car le tracé, ici, débouche quai Jean-Jacques Rousseau, « à flanc de Balme à environ 8 ou 10 mètres de haut », puis s'engage sur le pont et « descend en pente douce » vers le quai Rambaud.

D'où l'accent mis sur « l'aménagement paysager des deux zones », affirment les concepteurs qui ont opté pour un parti spécifique, une structure unique dévolue au tramway mais aussi aux piétons et aux cyclistes et qui parlent d'une « connexion élégante ». Reinier de Graaf évoque un design qui viendrait se « fondre dans les pentes abruptes et vertes de la Balme à l'ouest tout en se manifestant subtilement du côté de la Confluence à l'est », écrit-il. L'image proposée se focalise sur l'ouvrage lui-même et don-

ne une idée de ses usages futurs. Et à ce stade, il est bien difficile d'imaginer sa jonction à l'arrivée rue Montrochet. L'un des côtés du pont où déambuleront les piétons frôle presque l'ancienne capitainerie. Mais il y a de la place pour aménager un espace public à l'intention des passants et des usagers du bâtiment, précisent les concepteurs. Puis on devine des rails qui longent le centre commercial, à l'endroit même où se font actuellement les opérations de livraison.

En revanche, et sur la rive op-

posée, l'intervention se veut différente. « La tête du tunnel du tramway », indique-t-on du côté de l'agence OMA à qui l'on doit le pont Simone-Veil à Bordeaux, est traitée comme « une intervention chirurgicale dans la colline, préservant autant que possible le sol naturel environnant ».

Les architectes souhaitent également « restaurer un sentier historique », un chemin « oublié » placé au-dessus de la rivière sur lequel on viendrait installer un belvédère.

• A.Du.

Tribune de Lyon n° 1022 du 10/07/2025

Patrimoine

39

Il était une fois...

Le palais de Roanne

À l'emplacement même de l'actuel palais des 24-Colonnes trônaît jadis le palais de Roanne. Lieu où justice, emprisonnement et exécutions régnait.

Tout commence vers l'an 1000. Deux chanoines, Giraud et Guillaume de Roanne, font bâtir une maison canoniale non loin de la cathédrale Saint-Jean. Durant deux siècles, la demeure change de propriétaire jusqu'à tomber entre les mains du roi Philippe VI en 1343. Le roi de France la transforme en maison royale. Rapidement, le palais de Roanne devient le siège d'une justice royale : gardiauteur (officier royal chargé de surveiller la ville), sénéchal, notaire royal, prévôt des monnaies et tribunal d'appel y sont installés dans la foulée. En 1376, des prisons y sont érigées, confirmant l'autorité du lieu. En 1552, le palais est agrandi et prend de l'ampleur pour abriter des tribunaux et de nouvelles

géoles. Il devient vite un lieu craint par tous à cause des conditions de vie dans les cachots : humidité, obscurité et maladies. Quelques améliorations n'empêchent pas le bâtiment de devenir désuet. En 1622, un incendie détruit le palais de Roanne. Les magistrats, attachés à cet emplacement, refusent de déménager et décident de le reconstruire en 1639 en y ajoutant des salles d'audience, des chambres criminelles et de conseil, des parquets pour les enquêtes des gens du roi, des greffes civils et criminels, une salle des procureurs, et des prisons. Malgré ces travaux, le palais se dégrade et devient inutilisable. Une dernière tentative de reconstruction est effectuée en 1791 dans le but de refaire des



© ARCHIVES MUNICIPALES DE LYON

prisons plus fonctionnelles. Mais elles seront le théâtre de massacres pendant la Terreur blanche, en 1795.

Face à l'évolution de la justice et de la politique, le palais de Roanne ne peut plus exister. C'est alors que l'architecte Louis-Pierre Baltard est désigné pour concevoir un nouveau palais de justice qui répondrait aux nouvelles attentes. C'est ainsi que, en 1847, le palais des 24-Colonnes est inauguré. **TIMOTHÉE BRANCHE**

Sur les bords de Saône, face au port royal de Lyon, se dressait le palais de Roanne, lieu de justice.

Parlons lyonnais
PAR JEAN-BAPTISTE MARTIN

Ébravager

Le verbe ébravager signifie « effrouche, épouvanter (une personne ou un animal) », comme le montre l'exemple suivant proposé par Gilbert Salmon dans *Le Parler du Lyonnais* (2015) : « *Fais donc pas peur à mon chat, ça va encore tout me l'ébravager.* » Il est souvent employé comme participe passé-adjectif avec le sens « effarouché (-ée) » ou « épouvanté (-ée) », comme on peut le lire dans *Le Littré de la Grand'Côte* (1897) de Nizier du Puitspelu qui

fournit l'exemple suivant : « *Ma femme est tout ébravagée des coups de tonnerre.* » Ébravagé peut aussi être employé comme nom avec le sens « agité, écervelé » (ex. « c'est un ébravagé »).

Ce régionalisme a été relevé dans le Lyonnais ainsi que dans la partie occidentale de Rhône-Alpes. Il vient, par l'intermédiaire du substrat dialectal, du latin *barbarus* « barbare, étranger, sauvage ».

Qui est-ce ?
Diane Kurys

© DAVIDSKAS - ALEXANDRE FILMS



Née à Lyon le 3 décembre 1948, Diane Kurys y grandit avec sa sœur et ses parents, immigrés juifs russes et polonais qui se sont rencontrés dans le camp de Rivesaltes (Pyrénées-Orientales). En 1954, alors qu'elle n'a que six ans, ses parents divorcent et sa mère part pour Paris. Là, Diane suit des études de lettres modernes à La Sorbonne dans l'optique de devenir institutrice. En 1964, elle fait la rencontre d'Alexandre Arcady. Deux ans plus tard, le duo part vivre en Israël. Une période qui marque le début de leurs collaborations artistiques. Dans les années 1970, Diane Kurys commence une carrière de comédienne. Pendant près de dix ans, sa silhouette frêle et son visage juvénile la cantonnent à des rôles légers. Peu à peu, elle décide de ne plus apparaître devant la caméra. En 1977, elle signe son

premier film, *Diabolo menthe*, récit sensible de son adolescence au début des années 1960. Le film est un succès. En 1983, elle réalise *Coup de foudre*, avec Miou-Miou, Isabelle Huppert, Guy Marchand et Jean-Pierre Bacri. Inspirée de souvenirs d'enfance, elle restitue à travers sa caméra les mœurs des années 1940 et 1950 avec une intention d'aborder le plaisir féminin et l'émancipation féminine. Le film s'exporte et se voit nommé en 1984 à l'Oscar du meilleur film étranger. En 2012, elle vient à Lyon pour tourner *Pour une femme*. L'œuvre est un flashback dans le Lyon d'après-guerre et notamment dans la Guillotière. Son dernier film, *Moi qui t'aimais*, un hommage à Yves Montand et Simone Signoret, sortira cet automne. Au total, la réalisatrice a tourné 40 films, dont 3 mettant Lyon à l'honneur. **LOUISON LECOURT**

“Passionné par les représentations DU RHÔNE ET DE LA SAÔNE”

Denis Lang est président de l'association Sauvegarde et embellissement de Lyon.

Sauvegarde et embellissement de Lyon (SEL) fête ses 50 ans.

À quoi correspond cet anniversaire ?

L'association a été créée en octobre 1975 en réaction à l'édification du centre d'échanges de Perrache qui coupe la ville en deux. Nous voulions aussi nous battre contre un programme immobilier situé rue des Farges, en face de l'église Saint-Just, qui aurait supprimé les thermes romains. Ils ont pu finalement être préservés, un passage public a été créé et l'immeuble n'a fait que quatre étages au lieu des huit prévus. Suite à notre intervention, des fouilles archéologiques préventives sont obligatoires avant chaque construction.

Quels sont aujourd'hui vos combats ?

Nous avons réussi à empêcher la démolition d'immeubles rue Moncey et rue Paul-Bert, à côté du Clip. Nous avons aussi déposé un projet au budget participatif de la Ville qui fait partie des lauréats : la restauration des mosaïques de l'embarcadère du parc de la Tête d'Or. Ces céramiques en grès émaillé qui recouvrent les façades sont l'œuvre de la société pionnière en matière de céramique architecturale, Émile Müller et Cie. Enfin, nous nous battons pour que soit installée une statue mimétique de Jacques-Germain Soufflot devant l'Hôtel-Dieu qu'il

a dessiné. La Métropole a plutôt l'air intéressée.

Notre dossier porte sur les sites insolites. Certains sont en péril, comme l'hôtel de Milan. Vous sonnez l'alerte ?

Oui, il faudrait déposer un dossier à la Fondation du patrimoine pour obtenir un soutien financier des citoyens. Mais en contrepartie, la copropriété devrait l'ouvrir au public. Ils ont déjà réparé la verrière. Il y a aussi la grotte du jardin du Rosaire, à Fourvière, avec la fresque-sculpture *Elie nourri par un ange* qui est en bien mauvais état !

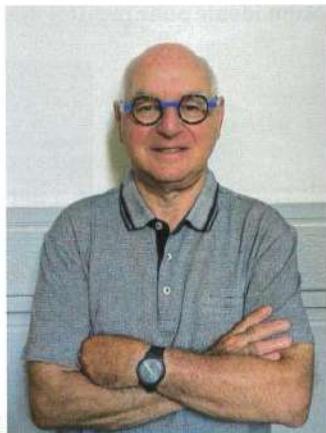
Quels sont vos sites préférés ?

Outre les sujets développés dans votre article, il y a nombre de sites qui me passionnent : les représentations du Rhône et de la Saône. Il y a bien sûr les sculptures des frères Coustou, qui longtemps encadraient Louis XIV place Bellecour et qui sont aujourd'hui au pied du grand escalier du musée des Beaux-Arts. Avec de bons yeux ou

des jumelles, on peut en découvrir sur les piles du pont Kitchener-Marchand, sur celles du

pont Lafayette, devant la chambre de commerce place des Cordeliers, ou en haut du beffroi de l'hôtel de ville.

Il y a aussi l'étonnante histoire de l'immense fontaine à la gloire de la République, qui se trouvait au



centre de la place Carnot et qui a été démantelée dans les années 1970 pour permettre le creusement du métro. Ses éléments ont été dispersés, la représentation de la République sur son immense piédestal a été déplacée à l'est de la place, tandis que les éléments qui décorent la fontaine ont été bien éloignés de leur lieu d'origine : les allégories Liberté, Égalité et Fraternité se trouvent au fin fond du 3^e arrondissement, dans le parc Bazin, et l'allégorie de la ville de Lyon a récemment été transférée de la place Carnot au jardin Général-Delaunay, où elle a été restaurée. À son emplacement a été installé le mémorial de la Shoah de Lyon.

Dans d'autres domaines, j'aimerais bien qu'on restaure la rotonde de Perrache, qui se trouve entre le quai des voyageurs pour Saint-Étienne et le cours Suchet, ou la vacherie du parc de la Tête d'Or, première œuvre de l'architecte Tony Garnier.

*“J'aimerais qu'on
restaure la rotonde
de Perrache”*